



Mouvement Européen Seine-Maritime

La Croatie en Europe:

La Croatie est devenue indépendante en se séparant de l'ex-République Fédérale de Yougoslavie le 25 juin 1991, mais la coopération financière avec l'Union Européenne s'est d'abord limitée à l'assistance humanitaire à cause de la guerre qui suivit la déclaration d'indépendance de la Croatie jusqu'en 1995, puis, à partir de 1996, à l'aide à la reconstruction et à l'aide à la démocratisation, vu les lacunes dans ce domaine du nouveau pouvoir. Après le changement de gouvernement en 2000, la Croatie est sortie de l'isolement international et a signé en octobre 2001 un accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'UE qui est entré en vigueur le 1er février 2005, tandis qu'un accord intérimaire sur le commerce et les mesures d'accompagnement était en vigueur depuis le 1er mars 2002.

La Croatie a déposé sa candidature à l'adhésion à l'UE en février 2003 et est ainsi devenue le premier pays candidat des Balkans occidentaux. L'ouverture des négociations a cependant été reportée en attendant la coopération pleine et entière des autorités croates avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Se fondant sur un rapport du procureur général du TPIY qui exprimait l'avis que la Croatie coopérait pleinement, les 25 ont ouvert les négociations d'adhésion le 3 octobre 2005. Elles ont par la suite été interrompues à deux reprises par des désaccords frontaliers. Le premier a opposé

En savoir plus :

https://europa.eu/european-union/about-eu/countries/member-countries/croatia_fr

la Croatie à l'Italie. Un accord a finalement pu être atteint en 2006. Le second, avec la Slovénie, a bloqué les négociations pendant plus d'un an jusqu'à un arbitrage en 2010. Après le feu vert de la Commission européenne le 10 juin 2011, la Croatie a achevé le 30 juin 2011 avec succès ses négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Le 1er décembre 2011, le Parlement européen a donné son accord concernant le Traité d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Ce dernier a été signé lors du Conseil européen des 8 et 9 décembre 2011. Le 22 janvier 2012, la population croate s'est prononcée favorablement par référendum à l'adhésion, avec 67 % des suffrages exprimés. Le 27 mars 2013, la Commission européenne a donné son feu vert à l'entrée de la Croatie dans l'Union dès le 1er juillet 2013, considérant que le pays respectait l'ensemble de ses engagements, même si des efforts restaient à faire. La Croatie devint ainsi le 28ème état membre de l'Union.

La Croatie est représentée par 12 députés européens au Parlement européen. La commissaire européenne croate actuelle est Dubravka ŠUICA, vice-présidente de la Commission à la Démocratie et à la Démographie. Le 1er janvier 2020, le pays a accédé pour la première fois à la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, en succédant à la Finlande.

